

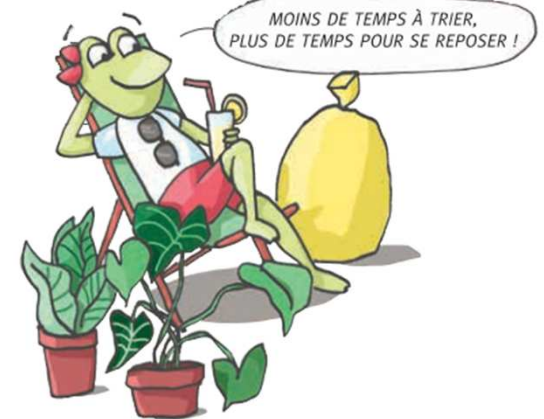
Nouvelles consignes de tri des emballages

YOUPI!
LES NOUVELLES CONSIGNES
DE TRI ARRIVENT!



Nouveaux circuits
Octobre 2022

MOINS DE TEMPS À TRIER,
PLUS DE TEMPS POUR SE REPOSER!



Historique / Organisation actuelle de la collecte

- Dès 2019 – réflexion des élus accompagnés par un bureau d'études spécialisé avec comme objectifs :
 - Homogénéiser le service sur tout le territoire entre les usagers (particuliers et professionnels)
 - S'engager dans le défi d'avenir qu'est l'amélioration des performances de tri, avec l'ambition du tri de tous les plastiques d'ici 2023.

Cette étude a mis en exergue

- Le temps de collecte s'est allongé d'environ 25 % sur l'ensemble du territoire
- 80 % des bacs collectés 1 fois/semaine n'était rempli qu'à moitié de leur capacité.

Pourquoi modifier la collecte des déchets ?

- Se conformer au cadre réglementaire et renforcer la sécurité des agents et des riverains.
- L'extension des consignes de tri (ECT) est depuis 2011 un projet national qui vise à simplifier le geste de tri en permettant aux habitants de trier tous leurs emballages ménagers en plastique.
- C'est un projet qui engage tous les acteurs : collectivités locales, opérateurs de la collecte et du tri, repreneurs, recycleurs et citoyens-consommateurs.
- Le cadre réglementaire de son déploiement a par ailleurs été précisé en 2015 au travers de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV n° 2015-992), puis en 2020 avec la Loi Antigaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC n° 2020-105) : toutes deux prescrivant son déploiement sur le territoire national d'ici le 31 décembre 2022.

Le service Déchets de la Communauté de Communes

Moyens Humains :

- Encadrement : 1 directrice du service Environnement et 1 responsable service Déchets
- Collecte : 9 agents dont 1 chef d'équipe : (1 chauffeur + 1 ou 2 ripeurs par collecte)
- Communication, accueil du public : 1 Ambassadrice du tri
- 2 Déchèteries : 3 agents
- Redevance Ordures Ménagères : 1,2 ETP

Moyens Matériels :

- 3 Véhicules de collecte des déchets (+1 véhicule de remplacement)
 - qui réalisent 3 collectes journalières,
 - équipés d'un système de géoguidage,
 - interviennent sur le territoire du lundi au vendredi (samedi si jour férié en semaine)
 - ➔ En 2021, 106 000 km parcourus pour :
 - 17 circuits d'Ordures Ménagères par quinzaine
 - 10 circuits d'Emballages tous les 15 jours



2004

2019

2021

2023

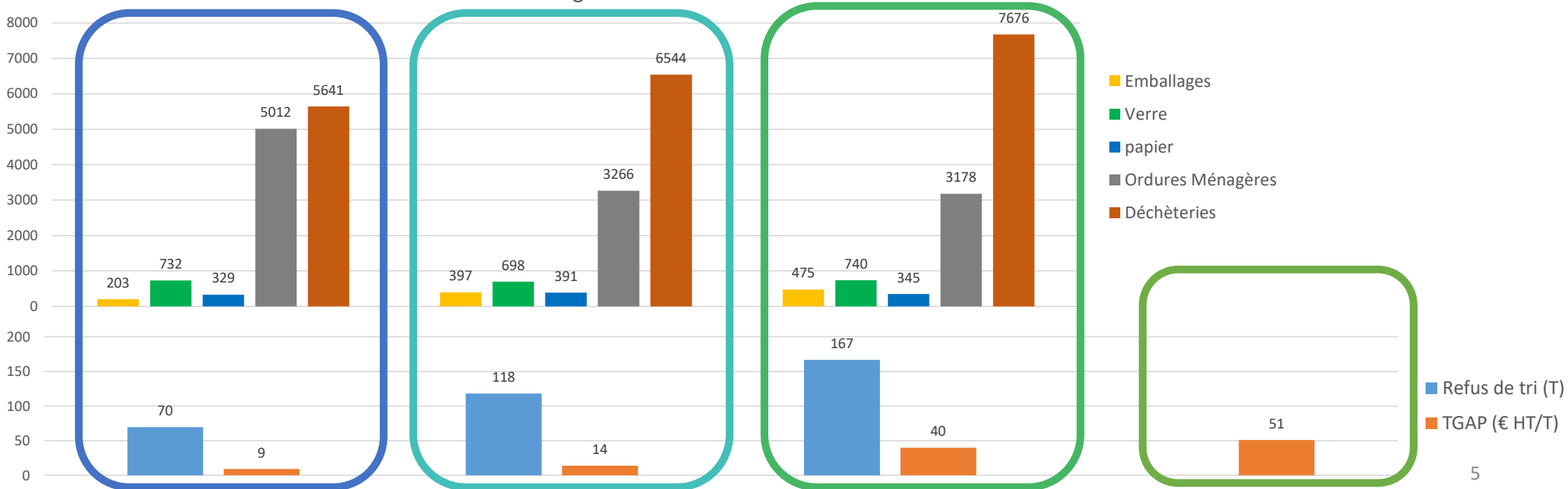
30 communes desservies en collecte des emballages

- Collecte des emballages en porte à porte
- Baisse de fréquence de collecte des ordures ménagères

- Suivi de circuits de collecte
- Appel à projet

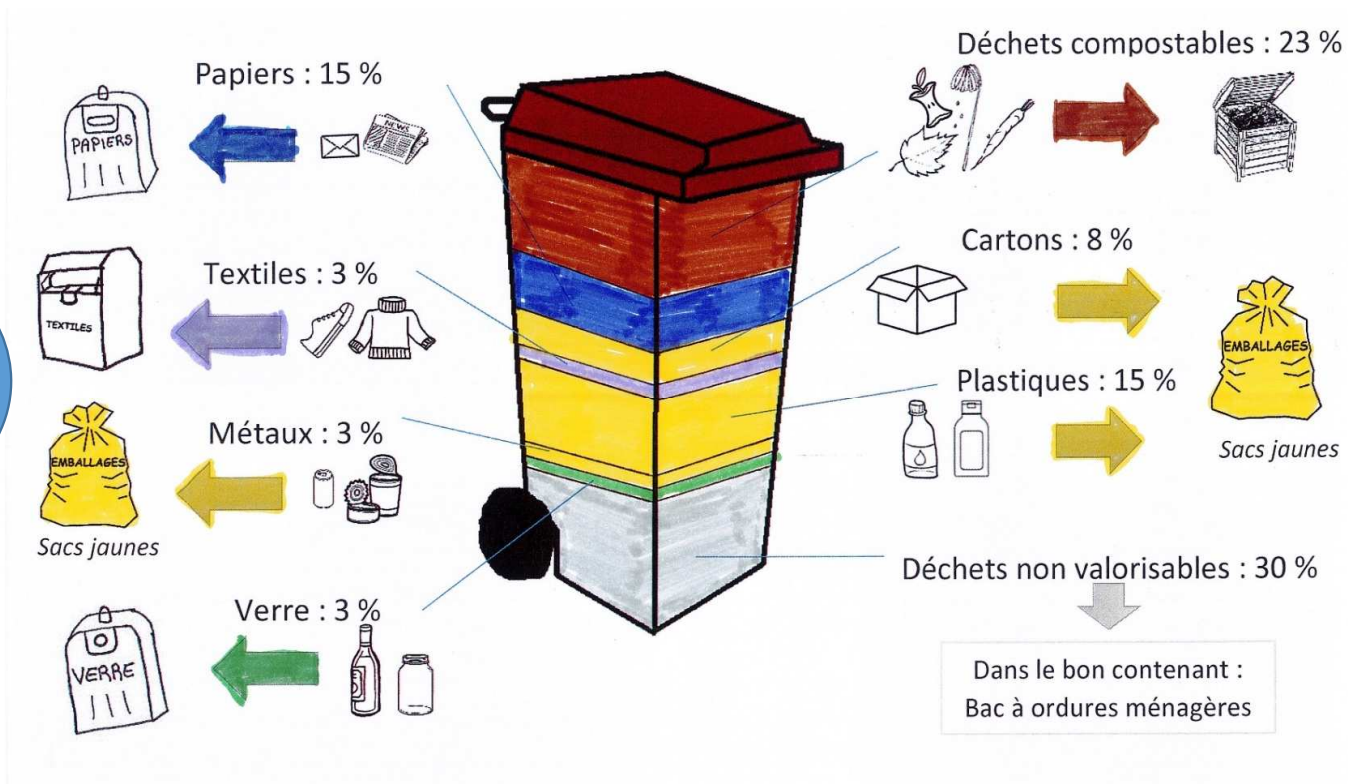
- Tri à la source des bio déchets au 31 décembre
- Nouveaux contrôle d'accès aux déchèteries

Tonnages collectes



Que contient notre poubelle ?

70 % de son contenu est valorisable



Merci de le déposer dans le contenant approprié.



En 2021 : 192,26 kg/habitant

Données issues de la caractérisation réalisée en octobre 2021.

Conseils pratiques sur les contenants et la collecte

Emballages : sac jaune (ou bac jaune : habitats collectifs, collectivités ou résidences secondaires)



- Le présenter **plein** à la collecte
- **Tous** les sacs bien triés seront collectés une fois par quinzaine
- Le mettre dans un endroit **visible** par les agents
- Le **sortir la veille** (agents débutent à 5h du matin)









Papier et Verre : point TRI (colonnes à plastron bleu et vert)

Ordures Ménagères :

- Dans un **bac fourni par la collectivité** (dès novembre 2017)
- **Volume** du bac en lien avec la composition du foyer
- Les **déchets hors bac** ou bac non conforme : **non collectés**
- Sacs bordeaux supplémentaires, payants, si besoin
- Le **sortir la veille** et **visible** par les agents de collecte
- Attention au positionnement : si axe fréquenté, en retrait de la voie de circulation

Foyer 1 ou 2 personnes	120 litres
Foyer 3 personnes	180 litres
Foyer 4 personnes et plus	240 litres

Combien coûte nos déchets ?

	Ordures Ménagères	→	En 2022 : 124 € TTC/ T En 2023 : 199 € TTC/ T Soit + 60 %
	Emballages recyclables	→	68 € / T
	Refus de tri : Erreur dans le sac jaune	→	405 € / T Soit 3 fois plus que si mis dans le bac ordures ménagères
	Journaux, Revues Magazines	→	Rapporte 25 € / T
	Verre	→	2 € / T
	Textiles Linge Chaussures	→	0 €
	Compostage individuel	→	0 €

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas

Ensemble :

- Réduisons la quantité de nos déchets enfouis (soumis à TGAP),
- Effectuons un tri de qualité des déchets ménagers et en déchèteries,
- Refus de tri des déchets ménagers : 50 000 € de surcoût en 2021,
- Compostons et pensons « réemploi » pour limiter l'augmentation de la redevance ordures ménagères.

Pourquoi une évolution des consignes ?

- Pour atteindre l'objectif de 75 % de recyclage des emballages ménagers,
- Pour répondre à l'obligation du tri de ces nouveaux plastiques avant le 31/12/2022 (loi AGEC*), inscrit dans le Contrat de Programme de Durée signé avec CITEO,
- Pour **faciliter** le geste du tri

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

* AGEC : *anti-gaspillage pour une économie circulaire*

Quelles incidences pour le service ?

- + 30 % de volume d'emballages collectés (+ 3,5 kg/hab/an) : donc moins d'ordures ménagères
- Nécessité de refonte, d'optimisation des circuits :
 - Conformité avec les 1607 heures annuelles des agents de collecte : toutes les collectes seront réalisées à 1 chauffeur et 1 ripeur (actuellement 2 collectes avec 2 ripeurs, chaque semaine)
 - Amélioration des conditions de sécurité pour les usagers et les agents :
 - Marches-arrière à proscrire conformément à la R 437 de la CNAM (environ 350 marches-arrière). Les communes ont reçu la liste des usagers concernés : prise de rendez-vous sur site et courriers adressés aux usagers.
 - Suppression des collectes bilatérales (traversées des voies pour la collecte des bacs)
- Changement du centre de tri : Châteauroux
- Points TRI pour l'apport volontaire du papier et du verre
- + 60 €/T de soutien sur les tonnages de plastique triés : 660 €/T au lieu de 600 € actuellement sur les seuls bouteilles et flacons.



Les nouvelles consignes de tri plus faciles



NOUVEAUTÉS

EMBALLAGES CARTONS,
CARTONNETTES,
BRIQUES ALIMENTAIRES



BOUTEILLES, FLACONS
ET CUBITAINERS
EN PLASTIQUE



BOÎTES DE CONSERVES, CANETTES, AÉROSOLS, BIDONS,
BARQUETTES ALUMINIUM ET COUVERCLES



POT DE YAOURT, DE FROMAGE
BLANC, DE CRÈME FRAÎCHE



BOÎTE PLASTIQUE, SANDWICHES,
SALADES, BEURRE



SAC, SACHET ET FILM PLASTIQUE



BARQUETTES POLYSTYRÈNE



BOÎTE PLASTIQUE VIENNOISERIES,
PÂTISSERIES INDUSTRIELLES



PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES



TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !



Autres consignes de tri



JOURNAUX, REVUES,
PROSPECTUS, CATALOGUES,
MAGAZINES, CAHIERS,
ANNUAIRES, PAPIERS,
ENVELOPPES...



BOUEILLES, POTS ET
BOCAUX VIDES
(SANS BOUCHON NI
COUVERCLE)



RESTES DE REPAS, PAPIERS SALIS OU
GRAS, MASQUES USAGERS, OBJETS
EN PLASTIQUE (hors emballages)...



Les documents d'information à disposition

- Courriers adressés à tous les usagers (réception entre le 15 et le 25 septembre)
- Documents à retirer en mairie (ou à la Communauté de Communes pour les habitants de la Châtre uniquement)
Du 19 septembre au 7 octobre (Place du Général de Gaulle)
- Deux réunions publiques :
 - Lundi 19 septembre à 18h à la salle des Fêtes de Pouligny-Notre-Dame
 - Jeudi 22 septembre à 18h à la salle des Fêtes de Verneuil-sur-Igneraie
- « Foire aux questions » (accessible sur le site internet)
- Site internet : <https://serviceenvironnement.wixsite.com/tritou>



Organisation type des collectes

➤ Semaine du 3 au 7 octobre

Lundi 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7
Feusines	Lacs	Thevet-Saint-Julien	Néret	La Châtre_Secteur_3 (sud et ouest)
La Berthenoux	La Châtre_Secteur_1 et 2 (centre et est)	Vicq-Exempt	Pouigny-Notre-Dame	Feusines
Saint-Christophe-en-Boucherie	Le Magny	Briantes	Lourouer-Saint-Laurent	Lignerolles
Sainte-Sévère-sur-Indre	Pouigny-Saint-Martin	Champillet	Nohant-Vic	Pérasay
Sazeray		Chassignolles	Saint-Août	Urciers
Vigoulant		La Motte-Feuilly	Saint-Chartier	
Vijon		Montgivray	Sarzay	
		Montlevicq	Verneuil-sur-Igneraie	

➤ Semaine du 10 au 14 octobre

Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14
Nohant-Vic	Montgivray	Briantes	Champillet	La Châtre_Secteur_3 (sud et ouest)
Pérasay	Sarzay	Chassignolles	La Motte-Feuilly	Pouigny-Notre-Dame
Saint-Chartier	La Châtre_Secteur_1 et 2 (centre et est)	La Châtre_Secteur_1 et 2 (centre et est)	Lignerolles	Sazeray
Urciers		Lacs	Lourouer-Saint-Laurent	Vigoulant
Verneuil-sur-Igneraie		La Châtre_Secteur_3 (sud et ouest)	Montlevicq	Vijon
Saint-Août			Néret	Le Magny
Urciers			La Berthenoux	Pouigny-Saint-Martin
			Saint-Christophe-en-Boucherie	
			Sainte-Sévère-sur-Indre	
			Thevet-Saint-Julien	
			Vicq-Exempt	

Organisation de collectes supplémentaires

Pour conserver la fréquence de collecte des ordures ménagères :

➔ Collectes supplémentaires assurées les 28, 29 et 30 septembre

Collecte des ordures ménagères supplémentaire sur SAINT AOUT

La nouvelle organisation de collectes des ordures ménagères modifie le calendrier de ramassage à compter du 3 octobre 2022.

Toutefois, pour ne pas être pénalisé pendant 3 semaines, nous vous informons qu'une collecte supplémentaire des ordures ménagères aura lieu le

Vendredi 30 septembre matin

pour le secteur **Mont chien, Les Grangers, La Font Roy Bernad et les Piverts**



COMMUNE DE CHAMPILLET									
NOYER CLAYE	PRENORE CLAYE	NOYER 1	NOYER 2	NOYER 3	NOYER 4	NOYER 5	NOYER 6	NOYER 7	NOYER 8
NOYER 1	NOYER 2	NOYER 3	NOYER 4	NOYER 5	NOYER 6	NOYER 7	NOYER 8	NOYER 9	NOYER 10
NOYER 11	NOYER 12	NOYER 13	NOYER 14	NOYER 15	NOYER 16	NOYER 17	NOYER 18	NOYER 19	NOYER 20
NOYER 21	NOYER 22	NOYER 23	NOYER 24	NOYER 25	NOYER 26	NOYER 27	NOYER 28	NOYER 29	NOYER 30
NOYER 31	NOYER 32	NOYER 33	NOYER 34	NOYER 35	NOYER 36	NOYER 37	NOYER 38	NOYER 39	NOYER 40
NOYER 41	NOYER 42	NOYER 43	NOYER 44	NOYER 45	NOYER 46	NOYER 47	NOYER 48	NOYER 49	NOYER 50
NOYER 51	NOYER 52	NOYER 53	NOYER 54	NOYER 55	NOYER 56	NOYER 57	NOYER 58	NOYER 59	NOYER 60
NOYER 61	NOYER 62	NOYER 63	NOYER 64	NOYER 65	NOYER 66	NOYER 67	NOYER 68	NOYER 69	NOYER 70
NOYER 71	NOYER 72	NOYER 73	NOYER 74	NOYER 75	NOYER 76	NOYER 77	NOYER 78	NOYER 79	NOYER 80
NOYER 81	NOYER 82	NOYER 83	NOYER 84	NOYER 85	NOYER 86	NOYER 87	NOYER 88	NOYER 89	NOYER 90
NOYER 91	NOYER 92	NOYER 93	NOYER 94	NOYER 95	NOYER 96	NOYER 97	NOYER 98	NOYER 99	NOYER 100

Mercredi 28 septembre après-midi	Jeudi 29 septembre matin	Jeudi 29 septembre après-midi	Vendredi 30 septembre matin	Vendredi 30 septembre après-midi
<p>Montgivray : bourg, Route du Colombier, Rue des Près burat, Route des Ormeaux, Route du Portail</p>	<p>Lourouer St Laurent : Etailié</p>	<p>Champillet : bourg et campagne, Urciers : bourg et campagne, Pérassay : bourg et campagne et Lignerolles : campagne</p>	<p>St Aout : Mont chien, Les Grangers, La Font Roy Bernad et les Piverts</p>	<p>Montlevic : l'Orme Guérin, L'Aunaire, Fontenay, Les Grosses Bornes et Port Athur, Montgivray : Les Reuillys, La Pomme, Chemin de la Justices, Les Planchettes, Bellefont, Vauvet, La Brunerie, Te Terrier Bardin, Pierre Blanche</p>

Merci de votre attention

